

tion qui travaille, aussi n'y a-t-il jamais plus de 40 à 50 enfants empaquetés dans ces salles.

Les maîtresses sont des jeunes filles qui sont censées avoir une expérience suffisante de la vie pour inculquer toutes les connaissances nécessaires à leurs élèves, comprenant des enfants des deux sexes et de tous les âges.

Le matériel de l'enseignement brille naturellement par sa rareté ; comme je constatais dans une classe l'absence de cartes de géographie, la maîtresse me dit : "Oh ! nous n'enseignons pas la géographie" et elle ajouta : "J'ai tant à faire que je dois quelquefois négliger une classe toute entière." Le mot classe s'appliquait à un groupe d'enfants constituant ou représentant un degré supérieur à leur compagnons de banc,

Il est évident que les connaissances inculquées de cette façon, ne sont que superficielles et s'oblitèrent en quelques années. Le même système peut s'appliquer à une succession de générations sans amener de progrès.

Dans la paroisse de St.-Tite, la dépense totale est de \$1.33 par enfant en âge de suivre l'école, et là-dessus le gouvernement contribue pour un quart. Le curé est secrétaire du bureau des commissaires d'écoles, il choisit les membres du bureau parmi ses paroissiens les plus dociles et, malheur à celui qui dirait non.

On peut prétendre que St.-Tite est une paroisse nouvelle et pauvre, mais elle compte un bon nombre de fermiers à l'aise, qui pourraient contribuer plus qu'ils ne le font au fonds d'éducation. La taxe d'école est aujourd'hui seulement de 25 cents par cent dollars et il n'y a pas de contribution mensuelle.

Des paroisses beaucoup plus faibles et plus pauvres sont proportionnellement beaucoup plus pour leurs écoles. Il y a par exemple des hamiaux dans la montagne à St-Alphonse et à St-Achille, où les colons se taxent de 35 à 55 cents par cent dollars pour soutenir leurs écoles.

On ne peut pas en dire autant de la paroisse de St.-Ferréol où la taxe d'école n'est que de 15 cents par cent dollars, et où la dépense pour trois écoles ne s'élève qu'à \$291, soit \$1.15 par tête. J'ai tenu à visiter ces écoles. Il serait inutile d'en faire la critique, elles ne méritent pas le

nom d'écoles. Les bâtiments tombent en ruine, les seuls meubles sont de longs bancs de bois sans dossier et l'on n'y enseigne, en somme, que le catéchisme. Il ne faut donc pas s'étonner si la moitié seulement des enfants en âge d'aller à l'école suivent les classes.

La morale à tirer de ceci est parfaitement claire. La population ne s'aide pas, parce qu'on ne lui a pas fait comprendre les avantages de l'instruction, et le gouvernement regarde d'un œil indifférent l'application d'une loi qu'il sait être injuste pour les pauvre gens.

Proportion gardée, les moins fortunés doivent payer la plus lourde part. La contribution moyenne de la population de Moutmorency pour les écoles, y compris les paiements mensuels, est seulement de 20 cents par cent dollars, et pourtant à St.-Adolphe, les pauvres colons paient jusqu'à 55 cents par cent dollars, sur un rôle d'évaluation s'élevant à \$14,150. Cependant, en dépit de ces sacrifices proportionnellement considérables, ces braves gens ne peuvent pas avoir d'écoles profitables, parcequ'ils sont trop pauvres,

Qu'est-ce que la loi peut faire pour eux ? Elle dit qu'ils n'auront pas droit à la subvention du gouvernement, s'ils ne prélevent pas entre eux une somme égale à cette subvention. Pourtant ces gens là travaillent avec un courage sans pareil pour arracher à la forêt des terres nouvelles, pour grandir la province en nombre et en valeur. Ne méritent-ils pas une récompense ? L'intérêt de la province n'est-il pas de les aider généreusement ? Nous avons dépensé des milliers de piastres en projets de colonisation irréalisables, qui n'ont fait que grossir les poches des spéculateurs. Une école décente dans chaque établissement nouveau, ne serait-elle pas un attraction pour le colon intelligent et n'est-il pas plus profitable, de préparer des citoyens qui sauront pourvoir à leurs besoins que d'engraisser des entreprises qui devraient être laissées à l'initiative privée ?

J'ai oublié de citer une remarque du Rév. abbé McCrea, me disant que les inspecteurs d'école ont une tendance à faire leurs visites à la hâte comme si c'était une corvée oiseuse pour eux et a ne rien examiner sérieusement. Il